UN LIBRARY
DEC 31 1979
UN/SA COLLECTION

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/13706
22 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 21 DECEMBRE 1979, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU MOZAMBIQUE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le représentant permanent de la République populaire du Mozambique auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur de lui adresser ci-joints une lettre et un mémorandum concernant la question de la Rhodésie du Sud.

Le 3 mars 1979, S. Exc. Samora Moises Machel, président de la République populaire du Mozambique, a fait connaître à la communauté internationale que la République populaire du Mozambique avait décidé d'appliquer strictement les dispositions de la résolution 253 (1968) du Conseil de sécurité en date du 25 mai 1968.

Cette décision était fondée sur la ferme résolution du peuple mozambicain de s'associer à la lutte du peuple du Zimbabwe et sur sa conviction profonde que sa propre indépendance ne pourrait être solidement établie aussi longtemps qu'un régime raciste et colonialiste resterait au pouvoir dans l'Etat voisin. Le Gouvernement de la République populaire du Mozambique était conscient des difficultés que cette décision créerait pour l'économie nationale qui avait été conçue pour servir les intérêts des régimes de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud. Cependant, il était également conscient de la nécessité de s'acquitter de ses obligations en tant que membre de la communauté internationale et il savait que, en raison de sa situation géographique, le rôle du Mozambique était d'une importance décisive pour l'application efficace des sanctions.

A la suite de cette prise de position, l'ennemi a lancé une brutale campagne d'agression et de destruction contre les Etats de première ligne.

Au Mozambique, plusieurs écoles et dispensaires ont été bombardés et incendiés au mépris de la vie des enfants et des malades. Des centres de télécommunications importants, tels que ceux de Chicualacuala, Chihivo et Mavudzi, ont été complètement détruits, ce qui a interrompu les communications à l'intérieur du pays pendant deux ans et a, en conséquence, désorganisé un secteur important de la vie économique. Des dizaines de communes villageoises, principalement aux frontières, ont été mises à sac, les maisons incendiées et les habitants massacrés. Des usines et des entrepôts ont été attaqués et un coûteux matériel détruit, ce qui a paralysé la production de biens essentiels, comme dans le cas des rizeries de Chokwe. Les lignes de chemin de fer et les routes ont été minées et un grand

nombre de véhicules, locomotives et autres engins de transport ont été détruits. Certaines routes conduisant à d'importants centres économiques, comme la route reliant le port de Beira au centre charbonnier de Moatize ainsi que les routes et lignes de chemin de fer conduisant à Chokwe, le plus grand centre de production agricole du pays, sont devenues inutilisables par suite de la destruction des ponts, ce qui a interrompu les livraisons de charbon, l'un des principaux produits d'exportation du pays et a entravé les opérations d'approvisionnement et de distribution vers le centre agricole de Chokwe.

La situation régnant actuellement en Rhodésie du Sud a contraint des milliers de Zimbabwéens à se réfugier au Mozambique et dans d'autres Etats voisins.

La République populaire du Mozambique a accueilli ces dizaines de milliers de rescapés des massacres, des prisons, des persécutions et des tortures et, en collaboration avec les institutions spécialisées, s'est efforcée d'assurer à ces réfugiés le minimum vital.

L'ennemi, bafouant les règles humanitaires les plus élémentaires, a lancé plusieurs attaques contre les camps de réfugiés, massacrant sans discernement des hommes, des femmes et des enfants sans défense et détruisant les installations et les voies de ravitaillement.

Dans ses rapports publiés sous les cotes A/31/266 en date du 19 octobre 1976, A/32/96 en date du 9 juin 1977, A/32/268-S/12413 en date du 20 octobre 1977 et A/34/377 en date du 16 août 1979, le Conseil économique et social mentionne ces faits et indique pour le Mozambique, comme conséquence de l'application des sanctions, une baisse de revenu annuel d'un montant estimatif de 110 à 135 millions de dollars, et un déficit de la balance des paiements compris entre 175 et 200 millions de dollars.

La communauté internationale a satisfait certains des besoins décrits dans les rapports susmentionnés. Il ne sera jamais possible de dresser avec précision l'inventaire complet des pertes subies par notre pays, mais nous sommes maintenant en mesure d'établir une liste plus exacte des dégâts directement causés par l'agression ennemie. Le montant total des pertes résultant directement des attaques lancées entre 1976 et 1979 dépasse largement 45 millions de dollars. Il convient de noter que ce montant ne comprend que les destructions de matériel, de bâtiments et d'éléments d'infrastructure, sans tenir compte des pertes dues à la paralysie d'importants secteurs économiques ni du coût des solutions de remplacement auxquelles il a fallu recourir pour faire face à cette situation.

Une brève liste indiquant le montant total des pertes encourues pour les années 1976 à 1979 et une liste détaillée décrivant certaines de ces agressions pour les années 1978 et 1979 sont fournies ci-joint.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente communication et du mémoire ci-joint comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,

Représentant permanent,

(Signé) José Carlos LOBO

MEMOIRE

1. LISTE RESUMEE :

I. Bâtiments

Immeubles d'habitation, services, boutiques, école, entrepôts, hôpitaux.

	Dollars E.-U.
1976	307 812,50
1977	1 053 750 00
1978	296 875,00
1979	1 873 875,00
Total partiel	3 238 406,25

II. Reconstruction des centres de télécommunications de Mapai, Mavonde, et Chioco

1976	5 281 250,00

III. Infrastructures

Ponts, centrales, dépôts, barrages, canaux.

1976	94 375,00
1977	1 575 000,00
1978	125 000,00
1979	7 253 378,25
Total partiel	9 048 156,25

IV. Transports

1976	2 987 500,00
1977	2 809 375,00
1978	8 865 625,00
1979	9 242 812,00
Total partiel	15 926 250,00

/...

V. Matériel lourd

Machines, tracteurs, groupes électrogènes	Dollars E.-U.
1976	468 750,00
1977	492 656,50
1978	425 000 00
1979	4 599 156,00
Total partiel	5 563 690,50

VI. Centres troposphériques

1976	2 000 000,00
1977	3 125,00
1978	-
1979	1 875 000,00
Total partiel	3 878 125,00

VII. Autres

Vols (vivres, etc.)

1976	1 281 250,00
1977	328 937,00
1978	203 125,00
1979	1 034 156,25
Total partiel	2 847 468,25
TOTAL GENERAL	45 783 221,75

2. LISTE DETAILLEE DES DOMMAGES CAUSES PAR LES AGRESSIONS DE L'ENNEMI CONTRE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE AU COURS DES ANNEES 1978 ET 1979 :

PROVINCE DE SOFALA

I. Secteur des bâtiments et des travaux publics

1979, mai

Machines
Camions
Autres véhicules
Campement de Muera
Autres éléments et pièces détachées

Total partiel 1 187 500,00

/.

Dollars E.-U.

Septembre

1 camion Berliet et sa plateforme, détruits
1 Land Rover 88
1 groupe électrogène

Total partiel 71 875,00

Juin

Coût de reconstruction d'une route
Campements de travailleurs

Total partiel 812 500,00

II. Ports et chemins de fer

1978

2 locomotives, détruites
6 wagons, détruits
3 wagons, endommagés
1 wagon-citerne, détruit
1 locomotive G. E., endommagée
6 autobus, détruits
8 camions, totalement détruits
9 camions avec plateforme, détruits

Total partiel 2 462 500,00

1979

Dommages au pont Kilomètre 1412 (Beira-Moatize)
Destruction des ponts situés aux Kilomètres 115, 143 et 158 (Beira-Moatize)
Autres dégâts

Total partiel 2 484 375,00

III. Secteur maritime

1979

2 dragues coulées dans le port de Beira

Total partiel 4 687 500,00

/...

IV. Industrie et énergie

	Dollars E.-U.
1979	
Centrale hydro-électrique de Mavuzi Matériel de travaux publics, détruit Matériel mécanique, détruit Energie invendue	
Total partiel	2 015 625,00
Destruction d'entrepôts pétroliers à Munhava (Beira) Petronoc, Mobil, Shell, etc.	
Total partiel	3 265 625,00
Matériel d'alimentation électrique de secours dans la province de Sofala	
Total partiel	656 250,00
Destruction de la station de télécommunications de Chihivu	
Total partiel	1 875 000,00

V. Agriculture

1979	
1 coopérative, détruite 1 tracteur CAT 07, détruit 2 tracteurs MF 185, détruits Ameublement volé en totalité	
Total partiel	128 125,00

VI. Education et culture

5 écoles, détruites 3 logements d'enseignants, détruits Matériel scolaire et sommes d'argent volés 2 mois de traitement d'enseignants volés	
Total partiel	33 250,00

/...

VII. Communes villageoises

Dollars E.-U.

1979 District de Gorongosa

Commune villageoise de Nhamirhongossa
386 maisons, détruites
1 coopérative, détruite

Commune villageoise de Murromboze
248 maisons, détruites

Commune villageoise de Guzo
200 maisons, détruites
1 magasin, détruit

Total partiel 503 125,00

District de Morromeo

Commune villageoise 25 septembre

6 maisons, détruites
1 coopérative, détruite
1 entrepôt, détruit
1 école, détruite
1 tribune, détruite

Total partiel 14 687,50

VIII. Santé

1979, octobre

1 morgue, totalement détruite
1 dispensaire, totalement détruit
Toiture et vitres du centre social, détruits
1 balance pneumatique, endommagée

Total partiel 9 281,25

Localité de Nhamadze

1 centre médical, totalement pillé
Campement de travailleurs, détruit
1 dispensaire, pillé

Total partiel 21 968,75

/...

IX. Commerce intérieur

	Dollars E.-U.
1979 District de Gorongosa	
Sommes d'argent volées	
Marchandises volées	
Maïs	
Mapira	
Gengelim	
Graines de tournesol	
Haricots	
Total partiel	143 375,00
District de Cheringoma	
Sommes d'argent, marchandises, autres biens volés	
Total partiel	64 531,25

PROVINCE D'INHAMBANE

1979, septembre

1 autobus, détruit
2 camions avec plateforme, détruits
1 Land Rover, détruite
1 camion Mercedes Benz, détruit
1 tracteur agricole, détruit

Total partiel 168 750,00

PROVINCE DE GAZA

1979, septembre

I. Infrastructures

Destruction du pont traversant la Conhane
Destruction du pont traversant la Changane
Destruction du pont traversant la Mazimuchopes
Destruction du barrage du Limpopo
Destruction du canal de Chokwe

Total partiel 2 578 125,00

II. Destruction du pénitentiaire de Mabalane

Dollars E.-U.

12 immeubles d'habitation
5 écoles
Centrale électrique
Menuiserie
Magasin
Atelier de mécanique
1 infirmerie
1 magasin d'habillement
Machines de menuiserie
Magasin de la police
Réservoirs d'eau
Cafétéria
3 moteurs
8 batteries d'accumulateurs

Total partiel 203 125,00

III. Autres dégâts

1 école, détruite
3 camions, détruits
4 moteurs électriques, détruits
1 tracteur, détruit
2 véhicules, endommagés
Plusieurs boutiques pillées
4 véhicules, détruits

Total partiel 143 750,00

PROVINCE DE TETE

I. Véhicules poids lourds détruits de juillet à octobre 1979

2 camions de transport
2 tracteurs
1 camion IFA
1 camion Mercedes Benz
6 camions avec plateforme

Total partiel 343 750,00

/...

II. Autres véhicules détruits

	Dollars E.-U.
2 véhicules de transport 1 Land Rover 1 Fiat 1 Jeep	
Total partiel	69 687,50

III. Bâtiments

10 magasins, détruits 51 immeubles d'habitation, détruits 1 centre médical	
Total partiel	78 125,00

1979 Autres

Système d'approvisionnement en eau complètement endommagé à Moatize Récoltes détruites	
Total partiel	45 312,50

PROVINCE DE MANICA

1978

Masse salariale afférente aux travaux d'achèvement de la voie Dombe/Espungabera de janvier à mars Recettes non perçues	
Total partiel	2 037 501,00
Matériel DIMAC, détruit ou endommagé	
Total partiel	375 000,00

1978

1 transbordeur, détruit à Dombe
5 tracteurs, détruits à Rotanda
12 tracteurs, détruits à Sussundenga

/...

1979

Dollars E.-U.

15 tracteurs, détruits dans le district de Chimoio
1 rouleau compresseur détruit dans le district de Chimoio
3 tracteurs, détruits à Dombe
1 tracteur, détruit à Machase

Total partiel 671 875,00

Véhicules

1978

1 camion détruit à Munhinga
5 camions détruits à Munhinga
6 camions détruits à Sussundenga
2 camions détruits à Chimanemane
3 camions détruits à Sussundenga
3 camions détruits à Kalinzamuhi
10 camions détruits à Guro
1 camion détruit à Rotanda
3 camions détruits à Mabota

1979

1 camion détruit à Gudza
3 camions détruits à Dombe
3 camions détruits à Chuvala
1 camion détruit à Machase
1 camion détruit à Matalala
1 camion détruit à Mavonde

Résumé : 45 camions 6t détruits
6 camions IFA détruits
1 camion Mercedes détruit
1 camion OAZ détruit

Total partiel 1 593 750,00

/...

Autres véhicules

1978

Dollars E.-U.

1 Land Rover, détruite à Guindingui
1 Jeep, détruite à Mavande
1 Land Cruiser, détruite à Rolanda
1 voiture, détruite à Massenbuzi
1 Jeep, détruite à Mabuta
3 bicyclettes, détruites à Baru

Total partiel 79 687,50

Infrastructures

1979

1 pont détruit à Barue
1 pont détruit à Mambinga

Total partiel 234 375,00

Bâtiments

263 maisons détruites
2 écoles détruites
8 boutiques détruites
2 centres sanitaires
1 coopérative détruite

Total partiel 250 000,00

Autres

1979

4 moteurs détruits
2 pompes à eau détruites
8 pulvérisateurs détruits
2 groupes électrogènes détruits
2 postes émetteurs détruits
2 moulins détruits
1 réfrigérateur détruit
1 ameublement brûlé
250 sacs de céréales brûlés

Total partiel 56 875,00

/...

Annexe I

BESOINS IMMEDIATS A SATISFAIRE POUR LE RETABLISSEMENT DU TRAFIC AVEC LE ZIMBABWE APRES LA LEVEE DES SANCTIONS

La levée des sanctions par le Conseil de sécurité et l'ouverture consécutive de la frontière entre le Zimbabwe et le Mozambique nécessitent, pour que le trafic entre les deux pays puisse être rétabli le plus rapidement possible, la réparation immédiate des routes et voies ferrées qui les relient et qui sont restées paralysées pendant quatre ans environ.

Dans ce contexte, les besoins immédiats en machines, pièces de rechange et réparations diverses pour le réseau ferroviaire central et méridional représentent un montant total d'environ 30 millions de dollars se décomposant comme suit :

	Dollars E.-U.
Pièces de rechange pour les élévateurs à fourche et les tracteurs des ports	2 345 000,00
Pièces de rechange pour camions et jeeps	1 095 000,00
Chariots pour chemins de fer	470 000,00
Matériel léger pour chemins de fer	470 000,00
Machines de terrassement	390 000,00
16 locomotives	12 250 000,00
Signalisation du chemin de fer du Limpopo	5 000 000,00
Bâtiments et ouvrages du réseau ferroviaire	2 960 000,00
Remise en état de 2 dragues du port de Beira	4 690 000,00
Total	29 400 000,00

/...

Annexe II

INVESTISSEMENTS A EFFECTUER A COURT ET MOYEN TERME POUR LES BESOINS DU TRAFIC EN PROVENANCE OU A DESTINATION DU ZIMBABWE

Comme d'autres pays de la région, le Zimbabwe est un pays sans littoral. rra nécessairement utiliser les ports du Mozambique pour ses importations et portations. Le maintien et le développement ultérieurs de la coopération et mmerce entre le Mozambique et le Zimbabwe sont en conséquence directement aux investissements qu'il est indispensable de consacrer aux infrastructures viaires et portuaires.

Comme l'indiquent les rapports des missions spéciales envoyées au Mozambique 'Organisation des Nations Unies, il est nécessaire de consacrer de nouveaux tissements à l'infrastructure des ports de Beira, de Maputo et de Nacala leur permettre d'acheminer dans de bonnes conditions le trafic national et national qui peut résulter de la nouvelle situation. A cet effet, on a déjà i quelques projets d'un coût total estimatif d'environ 337 millions de dollars tats-Unis :

	Dollars E.-U.
Chemins de fer	
Renforcement de la ligne de Beira à Dondo	7 656 000,00
Contrôle centralisé du trafic à partir de Beira-Machipanda	5 625 000,00
Réparations du chemin de fer du Limpopo sur une longueur de 120 km	24 375 000,00
Contrôle centralisé du trafic du Limpopo	4 687 000,00
15 locomotives	11 687 000,00
2 000 wagons de marchandises	62 500 000,00
Chemins de fer	
200 wagons-citernes	8 750 000,00
Matériel d'entretien des voies ferrées	2 031 000,00
Ports	
Port de Maputo	
a) Améliorations de chenal	8 200 000,00
b) Construction du terminal charbonnier	45 000 000,00
Port de Beira	
a) Améliorations du chenal	86 900 000,00
b) Aides à la navigation	3 190 000,00
c) Construction de postes à quai	66 240 000,00
TOTAL	336 874 000,00